



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	36	12	1

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 15 avril 2011

**OBJET : 08-1 - AIRE DE LOISIRS
DETENTE DES SEMBOULES - DEMANDE
DE SUBVENTIONS**

Le vendredi 15 avril 2011 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 08/04/2011, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Edith LHEUREUX, M. Alain BIGNONNEAU, Mme Yvette MEUNIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, M. Jacques BARBERIS, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, M. Jacques BAYLE, Mme Martine SAVALLI, Mme Khéra BADAOUÏ, M. Matthieu GILLI, M. Bernard MONIER, Mlle Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE

N°Enregistrement :

873-11

Procurations

M. Jean-Pierre GONZALEZ à M. Jean LEONETTI
M. Georges ROUX à M. Eric PAUGET
Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Angèle MURATORI
M. Audouin RAMBAUD à M. Jacques BAYLE
Mme Jacqueline DOR à M. Jacques BARBERIS
Mme Marguerite BLAZY à Mme Simone TORRES FORET DODELIN
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO
Mme Nathalie DEPETRIS à M. Yves DAHAN
Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard MONIER
M. Jonathan GENSBURGER à M. Matthieu GILLI
M. Gilles DUJARDIN à Mme Edwige VERCNOCKE
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le **22/04/11**

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le **22/04/11**

Pour le Maire,



Stéphane PINTRE
Directeur Général des Services

Absents : M. André PADOVANI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.
M. GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : COMMISSION FINANCES

Le quartier des Semboules possède un potentiel et un intérêt certains, du fait de terrains encore inexploités. Aussi la Commune souhaite créer un espace dynamique et convivial en favorisant les activités de plein air.

Dans cet objectif, par délibération du 17 octobre 2008, le Conseil municipal a approuvé l'acquisition de deux parcelles situées au quartier des Semboules, en vue de réaliser un grand espace de loisirs-détente d'une surface de 20 hectares, aménagé en lui conservant son aspect naturel.

L'aménagement devra permettre la pratique d'activités ludiques et sportives incluant des sentiers pédestres et une aire de pique nique.

Le projet, découpé en trois secteurs, est programmé sur 3 ans, à compter de 2011.

Il entre désormais dans sa phase opérationnelle, pour le secteur 1, partie la plus proche des habitations.

Cette première tranche de travaux est estimée à 225 426,36 € TTC.

Sont prévus :

- la plantation de chênes verts, de peupliers, de mimosas et de quelques pins parasols ;
- l'équipement en tables de pique-nique et de corbeilles de propreté ;
- une piste reliant les différentes parties, aménagée pour faciliter l'accès du site à tous et notamment aux personnes à mobilité réduite.

Le secteur 2 comportera des pins parasols. Il assurera la transition entre le 1^{er} secteur situé à proximité des habitations et la pinède de pins d'Alep naturelle du 3^{ème} secteur.

Cet espace sera à moyen et long terme une zone ombragée. Cependant, dans l'attente du développement arboré, il est proposé à court terme d'ensemencer le terrain avec de la prairie mellifère pour enrichir la biodiversité du site.

Cette phase est estimée à 73 912,80€ TTC.

Enfin, le 3^{ème} secteur permettra aux habitants de se promener dans une pinède naturelle de pins d'Alep de 10 hectares. Les sentiers seront raccordés à ceux existants du parcours sportif déjà réalisé. Des actions pédagogiques avec les écoles pourront être menées compte tenu de la dimension écologique de l'opération.

Le coût est estimé à 76 300€ TTC.

Il convient dès lors, de solliciter auprès des collectivités partenaires (Département, Région, CASA notamment), les subventions venant participer au financement de cette opération estimée à un coût global de 375 639,16€ TTC.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions : M. PIEL, M. LA SPESA, Melle DUMAS)

Commission(s) : COMMISSION FINANCES

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions, auprès de la Région, du Département, de la CASA et de tout autre organisme concerné, d'un montant aussi élevé que possible, et à signer tout document utile à l'obtention de celles-ci.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,



Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM 08-1 - Aire de loisirs détente des Semboules - Demande de subventions -

Date de transmission de
l'acte : 22/04/2011

Date de réception de
l'accusé de réception : 22/04/2011

Numéro de l'acte : DCM873-11 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20110415-DCM873-11-DE

Date de décision : 15/04/2011

Acte transmis par : Marianne AUGUSTO

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions